



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Genève, le 28 décembre 1972

FP/RN

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 21 novembre 1972 pour laquelle M. le Président Naville nous a priés de vous remercier et de vous répondre.

Le Comité international de la Croix-Rouge désire tout d'abord exprimer aux Autorités fédérales sa très vive reconnaissance pour le geste particulièrement utile que celles-ci ont bien voulu faire afin que puisse être menée à bien l'importante activité humanitaire entreprise dans le sous-continent indien depuis plus d'une année.

L'avion DC 6 de Balair a rendu de très précieux services en permettant, d'une part, de rapatrier de nombreux prisonniers de guerre blessés et malades, ainsi que des civils et, d'autre part, d'effectuer de très importants transports de matériel divers et de vivres destinés à secourir les populations nécessiteuses victimes de cette guerre.

Il apparaît toutefois que la situation tend aujourd'hui à se normaliser quelque peu et que l'utilisation d'un avion, qui reste un moyen de communication coûteux pour les situations d'urgence, ne semble plus complètement se justifier. Nous comprenons donc parfaitement que vous estimiez venu le moment de mettre un terme à l'activité de cet avion au 31 décembre de cette année.

Nous ne saurions toutefois terminer ces quelques lignes sans rappeler qu'il existe de sérieux problèmes qui, dans le cadre de ce conflit indo-pakistanaï, s,

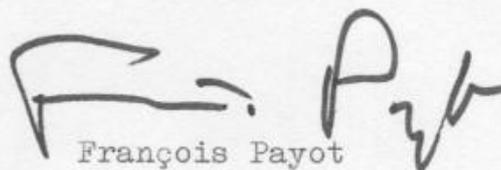
Son Excellence
Monsieur René KELLER
Ambassadeur
Chef de la Division des Organisations
internationales
Département Politique Fédéral

3003 BERNE

- 2 -

n'ont pas trouvé de solution définitive à ce jour. Nous sommes heureux de constater qu'il existe entre la Puissance protectrice et le CICR une réelle identité de vue et le meilleur esprit de collaboration. C'est dans cet esprit que nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informé de l'évolution de nos activités, et que nous serons très heureux de suivre avec le plus grand intérêt l'action de vos représentations diplomatiques dans ces différents pays, ceci dans le but d'harmoniser nos efforts.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Payot'. The signature is stylized and cursive, with the first name 'François' written in a larger, more prominent script than the last name 'Payot'.

François Payot